

ANNALES DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Sciences Economiques et de Gestion

VOL. 18 – N° 2 – ANNEE 2018

ISSN : 1815 – 4433

www.annalesumng.org

ANNALES DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION



VOLUME 18, NUMERO 2, ANNEE 2018

www.annalesumng.org

SOMMAIRE

Directeur de la publication :

J. R. IBARA

Rédacteur en chef :

J. GOMA-TCHIMBAKALA

Rédacteur en chef adjoint :

M. M. A. NDINGA

Comité de Lecture :

F.V. AMOUSSOUGA (Cotonou)

B. BEKOLO-EBE (Douala)

A. BIAO (Parakou)

N. BIGOU LARE (Lomé)

H. DIATA (Brazzaville)

J. ISSA SAYEGH (Dakar)

M. KASSE (Dakar)

S. LENGA (Brazzaville)

B. MAKOSSO (Brazzaville)

G. Aké N'GBO (Abidjan)

A. ONDO-OSSA (Libreville)

YAO NDRE (Abidjan)

Comité de Rédaction :

F. DZAKA KIKOUTA (Brazzaville)

J.A. MAMPASSI (Brazzaville)

Webmaster :

R. D. ANKY

Administration – Rédaction :

Université Marien NGOUABI

Direction de la Recherche

B.P. 69, Brazzaville – Congo

E-mail : annales@umng.cg

ISSN : 1815 - 4433

- 1 **Réflexion sur la construction des territoires économiques, solution alternative à la diversification économique du Congo**
F NGANGOUE, J. J. M BAZABANA
- 19 **Effets des chocs pétroliers sur les variables macroéconomiques en république du Congo**
A. F. AKOUELE
- 32 **Effets du déclassement sur le salaire chez les jeunes au Congo**
T. C. NGASSA
- 45 **Les déterminants de la déforestation : cas du bassin du Congo**
J. C. BOZONGO
- 57 **Relation entre la consommation d'énergie et la croissance économique dans les pays de la CEMAC.**
H. LEKANA
- 72 **La fécondité affecte-t-elle la pauvreté au Niger ?**
A. B. MAHAMAN YAOU, M. N. MALAM MAMAN
- 84 **Financement de l'offre agricole au Congo : banques ou État ?**
R. F. D. BANY
- 101 **Effets de l'annulation de la dette et de la qualité des institutions sur la croissance économique dans les pays de la CEMAC**
P. G. BATILA NGOUALA KOMBO
- 114 **Accès au crédit agricole et performance agricole dans la zone office du Niger : cas de la culture du riz**
A K. DIAMOUTENE

- 126 Déterminants de l'acceptation du paiement mobile à Brazzaville**
A F. EPOLA, J. A. GANGA-ZANDZOU,
- 139 Investissements publics en infrastructures de transport et croissance économique : analyse des effets de seuil au Congo**
S. ETSIBA,
- 154 Déterminants de l'accès au financement public des PME en république du Congo**
U. J. A GANGA-ZANDZOU
- 168 Libéralisation commerciale et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne**
Y. N. GOLO
- 187 L'industrialisation peut-elle constituer une solution au problème d'emplois dans les pays d'Afrique subsaharienne ?**
M. M. A. NDINGA,
NGAKALA AKYLANGONGO,
M. A. ITOUA
- 203 Problématique de la diversification de l'économie congolaise : Analyse par l'approche multidimensionnelle**
F. C. MAMPOUYA-M'BAMA
- 218 Effets du développement financier sur la croissance économique par le canal de l'instabilité financière en Union économique et monétaire : cas de l'UEMOA**
M. MARONE
- 238 Corruption et investissement privé dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)**
D. B. LOUBELO
- 252 Les déterminants de la croissance économique : cas de la république du Congo**
I. F. OKOMBI
- 269 Déterminants de la croissance économique dans les pays de la CEEAC**
J. G. MOUANDA MAKONDA
- 283 Effets de l'intégration financière sur la synchronisation des cycles économiques : cas de la CEMAC**
G. S. MBOU LIKIBI
- 300 Déterminants de l'accès au crédit-bail dans le secteur agricole en république du Congo**
B. S. IKIEMI

- 313 Effets de débordement des politiques budgétaires dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)**
J. R. F. KOUKA BOUANZA
- 334 Pauvreté, travail et réussite scolaire au secondaire au Congo**
S. B. MBOKO IBARA
- 347 Effets de l'éducation sur le bonheur au Congo**
O. E. NGAKALA AKYLANGONGO
- 358 Effets de la dette sur la cyclicité de la politique budgétaire : cas de la CEMAC**
M. OKIEMY
- 370 Effets de la consommation des produits agricoles sur la sécurité alimentaire au Congo : cas de la farine de manioc (foufou)**
M. R. SAH, D.D. ONOUNGA
- 385 Valorisation des produits forestiers non ligneux sur le revenu des ménages au Congo : cas des marantacées**
M. R. SAH



DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS AU FINANCEMENT PUBLIC DES PME EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

GANGA-ZANDZOU U. J. A.
Faculté des Sciences Économiques
Université Marien N'Gouabi
Laboratoire de Recherches et d'Études Économiques et Sociales (LARES)
Brazzaville – République du Congo
Email :jeanin.ganga-zandzou@umng.cg

RESUME

Face aux problèmes de financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Etats ont mis en place des mesures afin d'accompagner la création et le développement de ce secteur considéré à juste titre comme un poumon de l'économie. Cependant, il est constaté dans de nombreux états la faible efficacité desdites mesures. L'objectif de ce travail est de déterminer les facteurs influant sur le recours pour les PME congolaises à ce type de financement. En nous appuyant sur un modèle Probit, sept variables ont été testées, pour des résultats globalement conformes à la littérature. Toutefois un résultat majeur est à dégager, à savoir celui d'une mauvaise orientation globale de la politique mise en place en la matière qui gagnerait à être réorientée.

Mots-clés: *financement des PME, assistances publiques, Congo*
Classification JEL: D21, G32, O55.

ABSTRACT

Facing Small and Medium-Sized Enterprise (SMEs) financing problems, States has set up the framework to support the creation and develop of this sector, which is rightly considered to be as a lung of the economy. However, it is noticed that, in many States these measures are not very effective. The objective of this work is to determine the factors influencing the recourse for Congolese SMEs to this type of financing. Using a Probit model, seven variables were tested, and results are generally consistent with the literature. Nonetheless, a major result should be identified, namely that of a poor overall orientation of the policy implemented in this sector, that would benefit from being reoriented.

Keywords: *SME financing, public assistance, Congo*
JEL : D21, G32, O55.

INTRODUCTION

Les petites et moyennes entreprises¹ (PME) sont désormais reconnues comme le moteur de l'économie dans de nombreux pays (Founanou et Ratsimalahelo, 2011). En effet, aussi bien pour des questions de production nationale, que pour absorber un chômage présent dans de nombreuses économies, l'accent a été mis sur le développement de cette catégorie d'entreprises (De Briey et Janssen, 2004). Cependant celles-ci connaissent des difficultés dans leur développement, notamment, en raison d'un faible accès au crédit bancaire qui devrait pourtant constituer leur principal mode de financement. Face à ces difficultés, plusieurs modes de financement alternatifs sont apparus, parmi lesquels celui lié aux interventions publiques. Ce mode de financement pour les PME se présente sous diverses formes, allant de mesures fiscales incitatives à des fonds de garanties favorisant la création des PME. Ainsi, dans le cadre de ce travail, nous utiliserons le terme générique de mesures gouvernementales ou d'assistances gouvernementales pour englober tout type de mesures prises par l'Etat pour améliorer le financement des PME.

Cependant, devant la faible efficacité de ces dispositifs (Banque des Etats de l'Afrique Centrale, 2017 ; Founanou et Ratsimalahelo, 2011), illustrée notamment par la disparition de banques de développement (Founanou et Ratsimalahelo, 2011) ou encore l'inefficacité de fonds de garantie (Kamel, 2017), il semble pertinent de porter notre analyse sur cette thématique. De plus, comme bien d'autres économies, le Congo qui connaît également des problèmes de financement des PME, a mis en place, une série de mesures devant permettre leur développement, en faisant, par conséquent, un champ d'étude idoine.

L'objectif de cet article est de déterminer les facteurs influençant le recours pour les PME à un financement par les mesures d'assistance gouvernementales. Pour ce faire, la suite de notre travail est organisée de manière suivante: une revue de littérature sur cette thématique, la présentation de la méthodologie, l'interprétation et la discussion des résultats et enfin, une conclusion.

REVUE DE LITTERATURE

Notre revue de littérature se fait sur deux (2) points que sont la revue théorique et la revue empirique.

Revue Théorique

Le financement des PME est traité dans la littérature économique, à travers deux (2) principales théories que sont la théorie de la hiérarchie (Myers, 1984) et la théorie du cycle de vie (Berger and Udell, 1998).

La théorie de la hiérarchie (Myers, 1984)

La théorie de la hiérarchie énonce qu'une firme optera, quant à la structure de son capital, en fonction de son âge. En effet, dans ce cadre, l'utilisation des ressources internes en matière de financement est faite prioritairement, tandis que l'utilisation des ressources externes est conditionnée à la consommation totale des ressources internes. Ainsi, l'ordre de financement devrait être : une capitalisation interne, une émission de dette et une émission d'action externe ou publique.

La théorie du cycle de vie (Berger and Udell, 1998)

Selon cette théorie, un mode de financement différent est choisi, pour la même entreprise selon la phase de développement dans laquelle elle est. Ainsi, dans une première phase l'entrepreneur consomme ses propres ressources en raison de la difficulté pour lui d'accéder au crédit bancaire, la faute à une asymétrie d'information. Le développement de son activité entraîne un accroissement de ses besoins financiers, le poussant à opter pour à un autre type de financement facilité par la production de garanties plus solides sur la santé de son entreprise (La Rocca, La Rocca, & Cariola, 2011). Mais Berger et Udell (1998) ont, néanmoins, reconnu que cela n'est pas applicable à toutes les PME, notamment en raison des différents secteurs industriels, de la taille, de l'âge et de la disponibilité des informations.

Malgré les différences dans leur approche, ces deux théories connaissent néanmoins un consensus sur les critères impactant le choix du mode de financement. Ce sont les caractéristiques

¹ Dans le cadre de cette étude, les très petites entreprises sont également incluses dans les PME.

de la PME et de l'entrepreneur d'une part, et les modes de financement d'autre part.

Les caractéristiques

On recense, dans les caractéristiques, aussi bien celles de la PME que celles de l'entrepreneur.

a- Les caractéristiques de la PME

Cinq (5) caractéristiques sont identifiées : la première est la taille et l'âge de l'entreprise qui connaît des désaccords entre auteurs, notamment pour définir la mesure de la taille, à savoir le nombre de salariés ou le volume des actifs ou des ventes (Cassar, 2004 ; Storey, 1994). La deuxième caractéristique est le type de structure du capital et la forme juridique reconnus pour avoir un impact sur la décision de mode de financement (Coleman & Cohn, 2000 ; Van Auken and Neeley (1996). Le lieu d'implantation est la troisième caractéristique retenue, en effet, plus une entreprise est loin d'une zone urbaine, c'est-à-dire d'une banque, plus, elle aura du mal à établir une relation de confiance avec cette dernière. Par conséquent, elle connaîtra un rationnement de crédit (Abor, 2008 ; Fatoki et Asah, 2011). Le secteur industriel, car les facteurs liés audit secteur permettent d'expliquer la structure du capital et les décisions financières (Mackay & Phillips, 2005; Michaelas & al. 1999), selon le secteur dans lequel opère la PME (services, fabrication ou construction par exemple). Enfin, le volume d'actifs possédé, lequel permet de fournir des garanties suffisantes afin d'accéder plus facilement et à un coût moindre au marché du crédit (Coco, 2000 ; Ono and Uesugi, 2009).

b- Les caractéristiques de l'entrepreneur

Irwin et Scott (2010) ou bien Cassar (2004) énoncent l'effet de la personnalité de l'entrepreneur sur la possibilité pour la PME d'obtenir un financement externe, cela dû à son rôle joué dans la prise de décision. Les trois (3) caractéristiques retenues ici sont le genre, l'âge et l'expérience et/ou le niveau d'éducation. Le genre, pour lequel Verhuel & Thurik (2001) affirment que le mode financement choisi pour commencer son activité est différent entre femmes et hommes. En effet les femmes commencent leur activité avec moins de moyens et un taux d'intérêt plus élevé, avec néanmoins plus de garanties à présenter que les hommes. Pour ce qui est de l'âge, Romano, Tanewski and Smyrnios (2001) énoncent qu'un entrepreneur plus âgé fera plus appel à ses propres finances qu'aux crédits bancaires, à la

différence d'un jeune entrepreneur. Enfin, pour l'expérience et le niveau d'éducation, Bates (1990) affirme que les entrepreneurs, qui ont un niveau d'éducation élevé, sont ceux, qui ont vu leur activité se développer le mieux. Par conséquent, ils obtiennent des conditions d'octroi de crédit plus favorables auprès des banques.

Les modes de financement

Cinq (5) principaux modes de financement sont répertoriés pour les PME, dans la littérature économique. Ce sont le financement par crédit bancaire que nous ne présenterons pas ici, la capitalisation, le financement par la dette, les initiatives et assistances gouvernementales et enfin, les finances islamiques pour les PME.

Ou et Haynes (2006, p. 156) présentent la capitalisation comme un mode de financement ne requérant pas de date de retour sur investissement. C'est pour les auteurs, un type de financement idéal pour les jeunes entreprises, car les fonds investis sont les leurs ou ceux de leurs proches, ce qui constitue de la capitalisation interne.

Le financement par la dette correspond au marché du crédit et aux institutions financières d'endettement non bancaires. Pour Wu et al. (2008) ou Berger et Udell, (1998), le financement par la dette assure aux PME l'obtention de capitaux sur du long terme. Cela est dû au à une exigence plus faible de garanties pour l'octroi de crédit et à une durée de remboursement plus longue (Atieno, 2001).

Le financement islamique est à un mode de financement intervenant dans des pays comprenant une forte communauté musulmane. C'est un financement par lequel les entrepreneurs obtiennent des capitaux, sans avoir à présenter de garanties. Ce qui selon Cekici (2010), en fait le financement le mieux adapté aux besoins des PME, en raison du partage des profits et des pertes, ce qui ramène les exigences de garanties à de la prévention de fraude ou de non remboursement.

Les initiatives et assistances du gouvernement sont toutes celles réalisées par le gouvernement seul ou avec ses partenaires financiers qui ont pour objectif l'accroissement de financement des PME (Mensah, 2004). Pour Boocock et Shariff (2005), elles facilitent l'accessibilité aux crédits pour les PME. Ces programmes et régimes ont la capacité de faciliter l'accès des PME au crédit supplémentaire.

C'est ce dernier point, qui fait l'objet de notre étude et nous a permis de réaliser la revue empirique ci-dessous.

Revue empirique

Les travaux ci-dessous ayant fait l'objet de notre revue empirique abordent plusieurs aspects des initiatives et assistances publiques en faveur des PME regroupés en diverses thématiques.

Asymétrie d'information

Si Lekhal (2013) analyse le problème informationnel posé par les PME algérienne, notamment en raison de l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs. L'opacité informationnelle des PME et l'absence de structures de partage d'information en Algérie sont les deux principales causes relevées, quant au déficit de financement des PME. Ce manque d'information est à l'origine du non recours aux différentes aides publiques par les entrepreneurs. Cet auteur observe que le développement du secteur privé en Algérie est fonction de la réussite d'une stratégie globale avec une vision à long terme. Cela implique plusieurs mesures à prendre par les autorités, à savoir, d'abord, l'élaboration d'un « système national de collecte, de traitement et de partage d'informations entre les banques nationales, sur leurs emprunteurs ». En effet, la diffusion d'informations sur les caractéristiques, des emprunteurs, entraînera une parfaite connaissance des postulants aux crédits, mais, également, un effet disciplinant sur les clients afin de préserver leur réputation. Ensuite, la mise en place de départements spécialisés en « financement de PME » dans les différentes banques nationales est nécessaire. Enfin, la garantie par l'Etat d'une partie des crédits octroyés doit être assurée, notamment, de ceux accordés aux PME.

Enjolras et al. (2018) travaillent sur la prise en compte de l'innovation dans les dispositifs de soutien à l'internationalisation des PME. Pour ce faire, ils analysent plus de 100 dispositifs de soutien au niveau international. Ils exposent l'existence de nombreux dispositifs de soutien à l'internationalisation correspondant, théoriquement aux problèmes rencontrés par les PME. Ces auteurs observent que les dispositifs de soutien se spécialisent dans le financement et la diffusion de l'information, sans toutefois répondre, majoritairement, aussi bien, aux problématiques actuelles des nouvelles

entreprises internationales, qu'aux besoins des PME démarrant à l'international. Ainsi, la nécessité d'un soutien à long terme, de même qu'une prise de conscience par les entrepreneurs des ressources mises en place pour eux, sont ressortis par cette étude. A cela s'ajoutent, pour les pouvoirs publics, l'approche d'une vision plus globale, d'accompagnement des entreprises. En effet, cet accompagnement ne doit pas être vu, uniquement, en termes d'encouragement et de financement, mais surtout en donnant les moyens d'acquérir des ressources et des compétences stratégiques permettant aux PME de mettre en place une stratégie durable.

Zeamari et Oudgou (2015) apportent une vision critique des principaux dispositifs de financement des PME marocaines. Ils mettent, à jour, les mécanismes de l'action publique accompagnant et aidant lesdites PME à faire face aux difficultés d'accès au financement, à savoir, le partage d'information, la mise en place de fonds de garantie et des mesures de l'Agence Nationale de Promotion des PME. Ainsi, les PME marocaines connaissent une fragilité de la structure financière, une sous-capitalisation, une faiblesse des actifs et un manque de transparence. Les auteurs notent que les pouvoirs publics ont effectué des réformes importantes dans le secteur bancaires avec la création de dispositifs de soutien et de garanti afin de permettre un accès facilité des PME aux financements externes. Cependant, bien qu'elles soient diversifiées, ces mesures ne profitent que faiblement aux PME marocaines, en raison des exigences de bailleurs de fonds. Plusieurs raisons justifient cela, notamment, une faible relation PME-bailleurs de fonds externes, une asymétrie d'information, un risque moral, des coûts d'obtention du financement jugés plus élevés, un cadre réglementaire et judiciaire déficient, un système financier et bancaire sous-développé, un manque de garantie et l'inadaptation des produits financiers aux besoins des PME. A cela s'ajoutent l'inexistence de la planification, l'inadéquation des pratiques comptables et fiscales aux spécificités des PME et les sources alternatives de financement, existantes, mais, marginales car peu connues par les PME.

Cadre institutionnel

Dietsch et Mahieux (2014) analysent les raisons du déficit de financement des PME en vue de stimuler leur croissance. Plusieurs causes sont évoquées à savoir, un déficit d'information, un

déficit d'incitations à la croissance, un déficit d'appétit pour le risque des institutions financières et les structures du système financier. Le déficit d'information montre que les PME sont « plus difficiles à analyser que les autres entreprises » en raison de leur opacité. Le déficit d'incitations à la croissance est relevé à travers deux problèmes majeurs, en dehors du manque de financement pour les PME, à savoir une absence de structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat et celui de la transmission d'entreprise et des modes de gouvernance des entreprises moyennes (Cabannes et al., 2013). Le déficit d'appétit, pour le risque des institutions financières peut, à priori, être lié au renforcement de la réglementation bancaire avec Bâle III, car ses règles renforcent des exigences en fonds propres, aussi bien en termes de qualité que de quantité et introduisent de nouvelles exigences en liquidité absentes de Bâle II. Le problème des structures du système financier est apparu avec la crise financière et le potentiel désengagement partiel des banques, quant au financement des PME. Cela a posé le problème de l'orientation de l'épargne vers les PME. Deux pistes de solutions sont proposées, à savoir créer « un environnement légal et réglementaire favorisant notamment les changements de comportement, tant des dirigeants de PME que des financiers ».

En travaillant sur l'internationalisation des PME algériennes, Kamel (2017) met en évidence les principaux obstacles à leur développement. En s'appuyant sur une analyse de statistiques descriptives, cet auteur observe que l'échec des programmes publics mis en place est dû à la manière dont ils ont été mis en œuvre, car fondés « sur des objectifs d'équité et pas assez sur la compétitivité ». Cela a amené un cadre institutionnel algérien peu enclin à l'internationalisation des PME. Ainsi, pour y remédier, il convient pour le pouvoir public d'améliorer l'environnement institutionnel des entreprises.

La formalisation

Nohoua (2016) analyse « les déterminants de la disposition des managers à formaliser les PME informelles en Côte d'Ivoire ». Il s'appuie, pour cela, sur des données portant sur 400 entreprises du secteur informel, recueillies dans le cadre du projet CAPEC/CRDI et de l'estimation d'un modèle Probit. Les résultats montrent, d'abord, que les taxes, le sexe, l'ignorance des procédures, l'affiliation à une organisation politique et les coûts d'enregistrement affectent

négativement la formalisation par les managers de leurs entreprises. L'auteur montre également que la possession d'un plan d'affaires à la création de l'entreprise, l'expérience du manager, la localisation, le niveau d'instruction supérieur, la simplification des procédures d'enregistrement ont un effet positif sur la disposition à formaliser les PME qui ne le sont pas. Enfin, les difficultés d'accès au financement et aux marchés publics poussent les entrepreneurs à formaliser leurs sociétés. Par conséquent, « la réduction des coûts de la formalisation, un meilleur accès des PME qui se formalisent au financement et aux marchés publics, le renforcement des capacités des opérateurs de l'informel, l'instauration d'une fiscalité incitative et la vulgarisation des procédures de déclaration » sont les facteurs impactant fortement la formalisation.

Nguena (2012) a identifié et évalué, de manière descriptive et économétrique, les niveaux de responsabilité des parties prenantes, quant à la difficulté de financement des PME du Cameroun. En s'appuyant sur un modèle logit multinomial, l'auteur a estimé la variable endogène que sont les « principales sources de financement » à partir des données d'une enquête réalisée auprès des protagonistes du financement, notamment 413 PME camerounaises. Les résultats montrent que l'absence d'information comptable, le statut juridique SARL et SA, l'appartenance au secteur industriel, le faible effectif d'employé, le taux d'intérêt élevé et les demande de crédit de long terme sont les facteurs explicatifs du déficit de financement externe.

La revue de littérature ci-dessus nous permet d'observer la conformité de la théorie avec l'analyse empirique pour ce qui est des facteurs impactant le mode financement choisi par les entrepreneurs. Toutefois, les avis des auteurs divergent, quant aux causes faisant recourir à un financement par mesures gouvernementales. En effet, si le point commun à cette démarche est un difficile accès aux financements conventionnels, les raisons qui ont poussé les PME à y recourir sont multiples. On peut ainsi noter une asymétrie d'information, une absence de formalisation, un manque d'accompagnement et une absence ou un cadre constitutionnel inadéquat. Cette divergence d'avis, nous amène à nous intéresser à cette question. La rareté de travaux de recherche universitaire, au Congo, nous conforte dans le choix du champ d'action.

De plus, la thématique des assistances ou mesures gouvernementales, nous permet de voir des variables à rajouter dans notre analyse telles que le cadre constitutionnel et l'accompagnement des entrepreneurs. Le point suivant nous permet de présenter la méthodologie de notre travail.

METHODOLOGIE

La méthodologie est présentée à travers deux points que sont, le modèle et la source de données.

Modèle

Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour un modèle Probit, un modèle avec effet de sélection. Le recours à ce modèle est particulièrement pertinent dans l'analyse comportementale des individus, notamment, lorsque l'objectif est d'étendre l'analyse à une population, des résultats observés sur un échantillon tiré de ladite population de manière non indépendante. Ce modèle implique la corrélation des facteurs intervenant dans la sélection avec l'hétérogénéité inobservée des individus. Il convient de préciser ici que ne pas appliquer cette sélection entraîne un biais au niveau des estimateurs. Ignorer la sélection conduit à des estimateurs biaisés. Ainsi, analyser le fait d'avoir utilisé les mesures publiques ne nous autorise pas à exclure le fait que les PME considérées ne soient issues de façon non aléatoire de l'ensemble des entreprises. Cela veut dire que des caractéristiques de l'entrepreneur et de la PME peuvent expliquer le recours aux assistances publiques.

La modélisation de l'usage aux assistances publiques nous permet de définir une variable latente Z_i^* non observable pour désigner l'usage des aides publiques. Soit i une PME quelconque et Z_i le recours à au moins une des mesures publiques par i .

$Z_i^* = \{0,1\}$). C'est un modèle à variable dépendante binaire limité.

$Z_i = 1$, si la PME recourt à au moins une des mesures publiques, dans ce cas $Z_i^* > 0$;

$Z_i = 0$, si la PME ne recourt à aucune des mesures publiques, dans ce cas $Z_i^* \leq 0$
 Z_i^* est défini par la relation suivante :

$$Z_i^* = \alpha X_i + \omega_i \quad (1)$$

Dans cette expression, X_i est le vecteur des valeurs des attributs des variables associées à la PME i . Soit P_i , la probabilité associée à l'événement "recourir aux mesures publiques" par la PME i . Cette probabilité a pour expression :

$$\begin{aligned} P_i &= \text{Prob}(Z_i = 1) \\ P_i &= \text{Prob}(Z_i^* > 0) \\ P_i &= \text{Prob}(\alpha X_i + \omega_i > 0) \\ P_i &= 1 - P(\alpha X_i) \end{aligned} \quad (2)$$

Dans cette dernière expression, F représente la fonction de densité cumulée de la variable aléatoire (X_i). Les erreurs de spécification sont représentées par le terme ω_i . On suppose qu'elles sont distribuées suivant une loi normale. Cette hypothèse sur le terme de l'erreur conduit à la formulation du modèle Probit qui se présente comme suit:

$$F(X_i, \theta) = \Phi(X_i, \theta) = \int_{-\infty}^{X_i, \theta} \frac{e^{-t^2/2}}{\sqrt{2\pi}} dt \quad (3)$$

A partir de la relation (2), il est possible de transformer l'expression (3) pour obtenir une spécification du modèle Probit de la probabilité de l'événement Z , en remplaçant la fonction générale F par une fonction particulière "L" représentant la distribution normale. On a alors la relation suivante :

$$(\text{Pro}Z = 1) = \frac{\int_{-\infty}^{a_0 + a_1 X_i} \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-t^2/2} dt}{2} \quad (4)$$

$\text{Prob}(Z=1)$ est appelé probabilité d'occurrence c'est-à-dire la probabilité que la PME ait eu recours aux mesures d'aide publique.

Il s'agit pour nous ici, d'identifier les déterminants de l'usage des mesures publiques pour les PME. Pour cela, une fonction normale est estimée, dans laquelle la variable dépendante est la possibilité qu'une PME utilise les mesures publiques, représentée par une variable binaire ayant les valeurs 1 et 0. Soit donc Z_i la probabilité que la PME ait recouru aux mesures publique, et $1-Z_i$ qu'il ne l'ait jamais fait. Le modèle de régression normale est donné par:

$$\ln\left(\frac{Z_i}{1-Z_i}\right) = \ln O_i = \sum_{k=1}^K \beta_k X_k \quad (5)$$

Dans cette dernière expression, O_i représente l'odds conditionnel de réaliser une bonne utilisation, étant donné les variables explicatives X_k . Les β représentent la variation

due à une modification unitaire de la valeur des prédicteurs X_k .

Source des Données

Les données utilisées, dans cette étude, sont issues de l'enquête réalisée en République du Congo, par la BEAC et le CNC en 2017, auprès des PME, quant à leur accès au financement.

Variables

La variable endogène « recours aux mesures publiques » est une variable binaire qui prend la valeur 1, si la PME a eu recours à au moins une des mesures mises à disposition par les pouvoirs publics. Elle prend la valeur 0 sinon.

La « Connaissance des critères » est une variable permettant de juger de la possession d'information qu'ont les PME sur les mesures existantes, parce qu'elle est de nature à capter l'asymétrie d'information selon Si Lekhal (2013). Elle est, de nature, à affecter positivement le recours aux mesures publiques.

Avoir été « contacté » est une variable permettant de juger à l'image d'Enjolras et al. (2018), de l'existence d'un accompagnement des pouvoirs publics envers les PME. Elle est également de nature à affecter positivement le recours aux mesures publiques.

L'« âge » est une variable exprimant la durée d'existence de la PME. Selon qu'elle avance en âge, une PME devrait avoir moins recours aux aides publiques, car elle est susceptible de fournir les garanties nécessaires sur le marché du crédit bancaire.

La « forme juridique » est une variable présentant une caractéristique des PME, quant à la formalisation, pour cela nous nous rapprochons de Coleman & Cohn, (2000). Une entreprise, dans le formel, aura moins tendance

à recourir aux mesures et assistances, dans la mesure où elle aura à priori plus facilement accès au crédit bancaire.

La « tenue de la comptabilité formelle » et l'« immatriculation » sont deux variables renseignant sur le caractère formel de la société, conformément à Ngongang (2015). A priori, ces variables rendent la PME éligible à l'accès au crédit bancaire. Par conséquent, elle serait moins concernée par le recours aux mesures publiques.

Le « nombre d'employés » est une variable permettant de capter la taille de la PME en nous rapprochant de Cassar (2004). Plus la PME sera grande, moins elle aura recours aux mesures d'aide publiques.

La méthodologie a été présentée, nous pouvons passer aux résultats et à leur discussion.

PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Validation du modèle

Une vérification de la validité du modèle est nécessaire avant toute analyse des résultats obtenus. La lecture des résultats présentés dans le tableau 1 ci-dessous révèle que le Pseudo R^2 est faible et que la probabilité associée à la log- vraisemblance est significative au seuil de 1%, ce qui nous permet de valider le modèle sur le plan statistique. Cela est conforté par la courbe ROC en annexe.

Nous pouvons, dès lors, procéder à l'interprétation des résultats des effets marginaux de notre régression contenus dans le tableau 1 ci-dessous.

Résultats

Tableau 1 : Effets marginaux

Recours aux mesures publiques	dy/dx	P>z
Connaissance des critères		
Non	Ref	Ref
Oui	0,374	0,000*
Contacté		
non	Ref	Ref
oui	0,231	0,019**
Age		
moins de 4 ans	Ref	Ref
4-10 ans	-0,042	0,188
10-20 ans	0,003	0,938
20-30 ans	-0,154	0,011**
sup ≥ 30 ans	-0,007	0,944
Forme juridique		
entreprenant (informel)	Ref	Ref
entreprise individuelle	-0,095	0,019**
sarl unipersonnelle	-0,160	0,007*
société à responsabilité limitée (sarl)	-0,119	0,034**
société anonyme (sa)	0,066	0,434
sa unipersonnelle	-0,195	0,366
coopérative/groupe d'initiative commune (gic)	0,118	0,545
entreprise publique	-0,407	0,000*
ONG	-0,004	0,985
Tenue de la comptabilité formelle		
non	Ref	Ref
oui	-0,175	0,000*
Immatriculation		
non	Ref	Ref
oui	0,036	0,346
nombre d'employés		
moins de 10	Ref	Ref
[10 - 21[	0,083	0,056***
[21 - 100[	0,147	0,010*
sup, ou égal à 100	0,148	0,196
Observations (N)	1201	
Prob > chi2	0,000	
Pseudo R2	0,087	

Source: auteur, à partir de Stata ; significativité : *=1% ; **= 5% ; ***= 10%.

Plusieurs résultats peuvent être relevés, nous les discutons ici. Dans un premier temps, nous présentons les résultats concernant les variables significatives, puis ceux des variables non significatives.

La connaissance des critères est significative au seuil de 1% (**0,000***), cela implique que cette dimension impacte fortement le recours des entreprises aux mesures publiques. C'est un résultat conforme à ceux de Si Lekhal (2013) et D.Zeamari et M.Oudgou (2015) quant à la réduction de l'asymétrie d'information pour une meilleure appropriation par les PME des dispositifs mis à leur disposition. En effet, on peut noter, pour asseoir notre résultat, que ceux qui connaissent les mesures ont 37,4% de chance en plus que ceux qui ne les connaissent pas, de recourir aux mesures publiques. De manière intuitive, avoir la bonne information, sur les possibilités offertes, en permet une bonne estimation conformément à ses besoins. Cela est confirmé par la BEAC et le CNC (2017) qui montrent qu'au Congo, les PME ne sont pas informées sur les différentes possibilités qui leur sont offertes. En effet, moins de 7,0% des PME interrogées, « indiquent être informées des facilités offertes par les différents fonds mis en place par l'Etat, notamment pour l'agriculture (6,3%), la promotion des PME (4,7%) et l'amélioration du Climat des Affaires (4,3%).

Avoir été contacté par les pouvoirs publics est, également, significatif, au seuil de 5% (**0,019****), ce qui montre que l'accompagnement des PME par les pouvoirs publics est de nature à leur permettre de recourir aux mesures d'aide publique. Ce résultat est conforme à ceux d'Enjolras et al. (2018) et Dietsch et Mahieux (2014). Là encore, on peut noter que ceux qui ont été contactés ont 23,1% de chance en plus que ceux qui ne l'ont pas été, d'avoir recours aux mesures d'aide publiques. En effet, avoir été contacté et donc accompagné permet d'avoir une photographie claire des possibilités offertes, mais également un renforcement des compétences des managers face à leur environnement, afin de pouvoir saisir ces opportunités conformément à leurs besoins. Cela est également, confirmé par la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement (2009), qui affirment qu'au Congo, les institutions officielles de soutien aux PME/TPE sont en majorité des établissements publics à caractère administratif, peu autonomes et très démunies et/ou inadéquates.

Concernant l'âge, on peut noter qu'il est ici significatif au seuil de 5% (**0,011****), cela montre que, conformément à la théorie, l'âge de l'entreprise impacte sur le choix du mode. Ce qui est un résultat conforme à ceux de Ngongang (2015) et Djimasra et al. (2013). Il convient également de noter que les entreprises qui ont entre 20 et 30 ans, ont 15,4 % de chance en moins que celles de moins de 4 ans d'avoir recours aux mesures d'aide publiques. Ce résultat confirme, dans le contexte du Congo, soit la difficulté que connaît une jeune entreprise à pouvoir obtenir un financement sur le marché du crédit et la verrait donc se tourner vers les assistances gouvernementales, soit une inadéquation des mesures publiques à l'activités des entreprises suffisamment installées, notamment en terme d'accompagnement. Résultat de la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement, présenté précédemment.

Pour ce qui est de la forme juridique, on conclue qu'elle est significative. Elle influe donc sur le choix d'une PME d'avoir recours aux mesures d'aides publiques, ce qui donne un résultat conforme à Nguena (2012), Abor (2008) et Coleman & Cohn(2000). De plus, plusieurs items sont significatifs, on peut ainsi observer que les entreprises publiques, les sociétés à responsabilité limitée (sarl), les sarl unipersonnelle et les entreprises individuelles ont, respectivement, 40,7%, 12%, 16% et 9,5% de chance en moins que l'entrepreneur informel de recourir aux mesures d'aides publiques. Ce résultat montre que les entreprises ayant une certaine forme juridique ont plus facilement accès à un financement sur le marché du crédit et ne vont pas vers les assistances gouvernementales. Cela est appuyé par la BEAC et le CNC (2017), selon lesquels, le recours aux financements alternatifs représente 79,6% du total des demandes de financements. On peut, ainsi, observer une auto exclusion des PME vis-à-vis du circuit formel, de même que l'importance du secteur informel dans l'économie congolaise.

La tenue d'une comptabilité formelle est significative au seuil de 1% (**0,000***), cela implique que cette dimension impacte le recours aux mesures d'aides publiques pour les PME. Cela est un résultat conforme à Ngongang (2015) et Adair et Fhima (2013), en ce sens que la tenue d'une comptabilité formelle est retenue comme une garantie pour l'octroi d'un crédit.

Ici, les entreprises qui tiennent une comptabilité formelle ont 17,5 % de chance en moins que celles qui ne la tiennent pas, recourent aux mesures d'aides publiques. En effet, la tenue d'une bonne comptabilité permet de réduire l'opacité de la société et elle fonctionne comme un signal pour le marché du crédit sur lequel l'obtention de financement devient alors plus aisée. Là encore, selon la BEAC et le CNC (2017), l'absence de données financières et d'informations sur la stratégie de l'entreprise constitue l'un des principaux freins au financement pour les banques congolaises.

Concernant le nombre d'employés, on peut également remarquer que cette variable est significative, conformément à la littérature (Ngongang, 2015 ; Ruhimbasa, 2009). Cela implique que la taille d'une entreprise influe sur sa capacité à opter pour ce mode de financement. De plus, les entreprises ayant entre 21 et 100 salariés et celles qui ont entre 10 et 20 salariés ont respectivement 14,7% et 8,3% de chance en plus que les entreprises qui ont moins de 10 salariés, d'avoir recours aux mesures d'aide publiques. Cela peut être expliqué ici par la nature des mesures accordées (exonérations douanières...) qui profitent plus aux grandes entreprises qu'aux plus petites, en raison de l'activité même desdites entreprises. En effet, au regard des mesures proposées au Congo, on se rend compte que celles qui sont les plus connues sont les abattements fiscaux (14,9% des personnes interrogées) et les exonérations douanières (12,0% des personnes interrogées), soit des mesures touchant directement des PME présentant une activité développée.

L'immatriculation n'est pas ici significative toutefois cela nous donne une information non négligeable. En effet, l'immatriculation est un moyen pour une entreprise de passer du statut informel à celui de formel, cela garantit pour ladite entreprise de pouvoir accéder aux financements sur le marché du crédit en fonctionnant comme un signal. Cependant, nous constatons que cette variable n'est pas significative, quant à ce qui est de recourir aux différentes mesure et assistances gouvernementales, cela implique que les PME congolaises peuvent accéder à ces mesures quel que soit leur caractère formel ou informel. Résultat qui peut être appuyé par celui de la forme juridique, on l'on voit que toutes les formes juridiques ont moins de chance de

recourir à ce mode de financement que l'entrepreneur informel.

Ces résultats discutés, le point suivant, nous permet de conclure et tirer des enseignements de notre travail.

CONCLUSION

L'objectif de ce travail était de déterminer les facteurs influençant le recours aux mesures et assistances gouvernementales pour les PME congolaises. On peut ainsi noter que le fait de connaître les mesures, d'avoir été contacté par les pouvoirs publics, l'âge, la forme juridique, la tenue d'une comptabilité formelle et la taille sont les facteurs qui influent sur le recours aux mesures d'assistances publiques au Congo. Toutefois, la non significativité de l'immatriculation de l'entreprise nous renseigne que ces mesures ne prennent pas en compte le caractère formel ou informel de ladite entreprise. Cela pose le problème de l'efficacité des mesures mises en place, car cela retire toute incitation pour ces entreprises à aller vers le secteur formel, de croître et d'accroître le revenu national, ce qui est l'effet souhaité inverse de cette action publique.

Il convient pour les pouvoirs publics, de revoir la stratégie globale mise en place concernant l'aide au financement des PME et de l'orienter vers des incitations à rendre formelles des PME évoluant dans l'informel, cela entraînera de nouveaux revenus fiscaux, qui, à leur tour, entraîneront une volonté pour les entrepreneurs de gains plus importants, donc une concurrence entre ces derniers et par un cercle vertueux une amélioration de la qualité du service et de produits proposés. Cela nécessite néanmoins la mise en œuvre d'un plan de communication efficace et d'un accompagnement tout aussi ciblé qu'efficace pour amener d'une part, ces entreprises à percevoir les opportunités qu'offrent ces mesures, mais également à faire face aux nombreuses exigences de la compétitivité.

BIBLIOGRAPHIE

- Abor (2008), "Determinants of the capital structure of Ghanaian firms", *African Research Consortium, Nairobi, Research Paper*, 176.
- Atieno (2001): "Formal and informal institutions' lending policies and access to credit by small-scale enterprises in Kenya: An

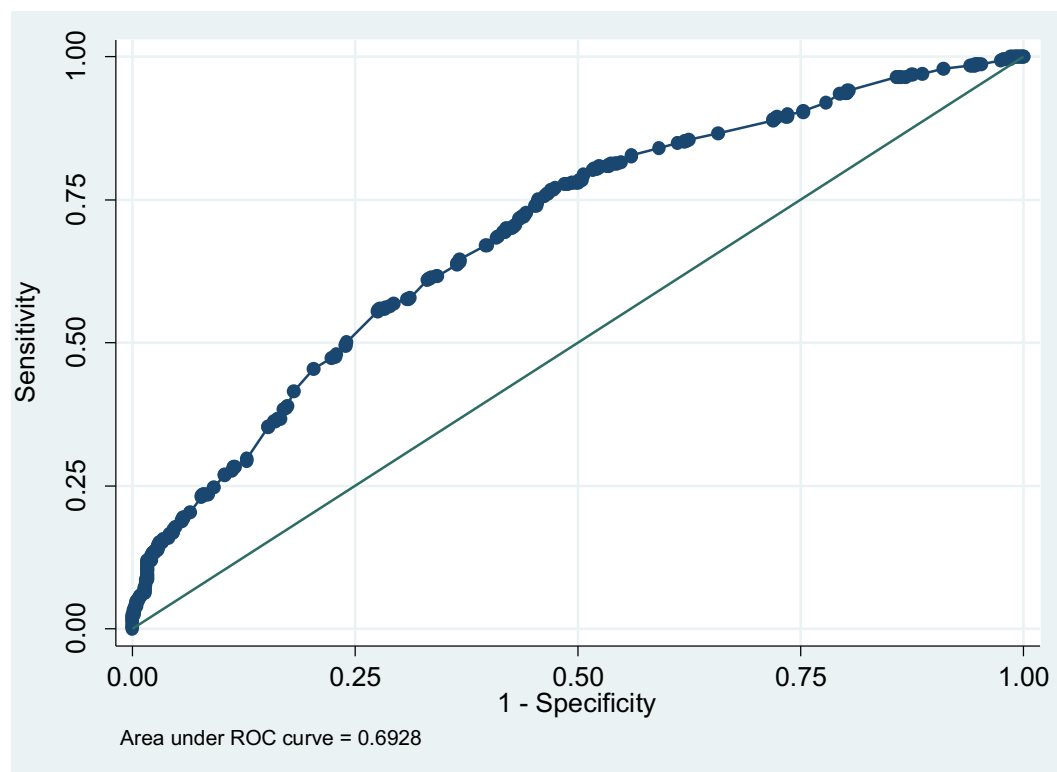
- empirical assessment”, *University of Nairobi AERC Research Paper 111 African Economic Research Consortium, Nairobi*.
- Banque africaine de développement et Fonds africain de développement (2009), « étude sur l'amélioration de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises ».
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale et Comité National du Crédit (2017), « enquête sur l'accès au financement de très petites entreprises (TPE), petites entreprises (PE) et moyennes entreprises (ME) en République du Congo.
- Bates (1990): “Entrepreneur Human Capital Inputs and Small Business Longevity “, *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 72, No. 4 (Nov., 1990), pp. 551-559.
- Berger and Udell (1998), “ The economics of small business finance: the roles of private equity and debt markets in financial growth cycle”, *journal of banking and finance*, vol 22 (6/8), pp 613-673.
- Bocara (2017), « Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité », *journal officiel de la république française*.
- Boocock & Shariff (2005), “Measuring the effectiveness of credit guarantee schemes: evidence from Malaysia”. *International Small Business Journal*, 23 (4), pp. 427-454.
- Cabannes et al. (2013), « Les ajustements des entreprises françaises pendant la crise 2008-2009 », Insee Références, collection L'économie française, pp. 53-67.
- Cassar (2004), « The financing of business start-ups », *Journal of Business Venturing*, vol. 19, p. 261.
- Cekici (2010), « Doubter de la Finance Islamique : le cas du financement du terrorisme » les Cahiers de la Finance Islamique Numéro 2, décembre 2010.
- Coco (2000), “ On the Use of Collateral”, *Journal of Economic Surveys*, 2000, vol. 14, issue 2, 191-214.
- Coleman & Cohn (2000), “Small firm's use of financial leverage : evidence from the 1993 national Survey of small business finances”, *Journal of Business and Entrepreneurship*.
- De Briey et Janssen (2004), « Les structures d'appui à la création d'entreprises par des allocataires sociaux : cadres théoriques explicatifs ».
- Djimasra et al. (2013), « Crédit Bancaire et Performance des Petites et Moyennes Entreprises Tchadiennes à l'ère Pétrolière » ;
- Dietsch et Mahieux (2014), « Comprendre le déficit de financement des PME pour stimuler leur croissance », Institut d'études politiques, université de Strasbourg.
- Enjolras et al. (2018), “Comparatif des dispositifs de soutien à l'internationalisation des PME : Les apports de la prise en compte de l'innovation”, Université de Lorraine, ERPI (Equipe de Recherche sur les Processus Innovatifs),
- Fatoki and Asah (2011), “The Impact of Firm and Entrepreneurial Characteristics on Access to Debt Finance by SMEs in King Williams' Town”, *South Africa, International Journal of Business and Management*.
- Founanou et Ratsimalahelo (2011), « Financement des petites et moyennes entreprises en Afrique subsaharienne : faut-il restaurer les banques publiques de développement ? », *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion* n° 249-250 – Finance
- Irwin et Scott (2010), “Barriers faced by SMEs in raising Bank finance”, *international journal of Entrepreneurial behavior and research*, 16(3); 245-259.
- La Rocca et al. (2011), “Capital Structure Decisions During a Firm's Life Cycle,” *Small Business Economics*, Springer, vol. 37(1), pages 107-130, July;
- Mackay & Phillips (2005), “How does industry affect firm financial structure? ”, *review of financial studies*, 2005, vol. 18, issue 4, 1433-1466
- Michaelas & al. (1999), “Financial Policy and Capital Structure Choice in U.K. SMEs: Empirical Evidence from Company Panel Data”, *Small Business Economics*, March 1999, Volume 12, Issue 2, pp 113–130.
- Myers (1984), “ The Capital Structure Puzzle”, *Journal of Finance* 39, 575-592 ;
- Ngongang (2015), « Asymetrie d'information et rationnement du credit bancaire dans les pme camerounaises », *Journal of Academic Finance (J.A.F.)* N° 5 fall 2015 ;
- Nguena (2012), « le financement des pme au Cameroun dans un contexte de crise

- financière »1, Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion (CEREG), Cameroon.
- Ono and Uesugi (2009), "Role of Collateral and Personal Guarantees in Relationship Lending: Evidence from Japan's SME Loan Market", *journal of money, credit and banking*, 16 July 2009.
- Ou & Haynes (2006), "Acquisition of Additional Equity Capital by Small Firms – Findings from the National Survey of Small Business Finances", *Small Business Economics October 2006*, Volume 27, Issue 2–3, pp 157–168.
- Romano et al. (2001), "Capital structure decision making: A model for family business", *Journal of Business Venturing*, 2001, vol. 16, issue 3, 285-310.
- Ruhimbasa (2009), « l'investissement productif de petites et moyennes industries africaines : apport d'une étude de faite au Bénin », *l'Université Libre de Kigali*.
- Si Lekhal (2013), « La difficulté de financer les PME dans un contexte de forte asymétrie d'information : cas des PME algériennes », Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines –Paris, France.
- Storey (1994), "Understanding the small business sector", Londres-Boston, *International Thompson Business press* ;
- Van Auken and Neeley (1996), « Evidence of Bootstrap Financing Among Small Start-Up Firms », *Journal of Entrepreneurial Small Business Finance* 5(3).
- Verhuel & Thurik (2001), "Start-up capital: does gender matter?", *Small Business Economics* 16, 329-345.
- Wu et al. (2008), "An empirical evidence of small business financing in China", *Management Research News*, Vol. 31 Issue: 12, pp.959-975.
- Zeamari et Oudgou (2015), « Les difficultés de financement des PME marocaines: vision critique sur des dispositifs de financement », université IBN ZOHR, École Supérieure de Technologie-d'Agadir, La Première Edition des Journées Nationales de l'Entrepreneuriat.

ANNEXES**Régression des mesures et assistances gouvernementales**

	Coef,	Std, Err,	P>z
connaissance critere			
non			
oui	1,054	0,193	0,000
conctaté			
non	ref		
oui	0,636	0,278	0,022
age			
moins de 4 ans			
4-10 ans	-0,120	0,091	0,189
10-20 ans	0,008	0,104	0,938
20-30 ans	-0,470	0,205	0,022
sup Å 30 ans	-0,019	0,274	0,944
forme juridique			
entreprise individuelle	-0,261	0,110	0,018
sarl unipersonnelle	-0,452	0,170	0,008
sociÅ©tÅ© Å responsabilitÅ© limitÅ©e (sarl)	-0,329	0,156	0,035
sociÅ©tÅ© anonyme (sa)	0,177	0,227	0,436
sa unipersonnelle	-0,561	0,693	0,418
sociÅ©tÅ© en nom collectif (snc)	0 (empty)		
sociÅ©tÅ© en commandite simple (scs)	0 (empty)		
coopÅ©rative/groupe d'initiative commune (gic)	0,318	0,534	0,552
groupement d'intÅ©rÅ©t economique (gie)	0 (empty)		
entreprise publique	-1,565	0,620	0,012
ong	-0,011	0,570	0,985
tenue de la cmptabilité formelle			
non			
oui	-0,492	0,101	0,000
immitraculation			
non			
oui	0,104	0,112	0,353
coosidération			
non			
oui	0,049	0,086	0,573
nombre d'employés			
moins de 10			
[10 - 21[	0,234	0,122	0,054
[21 - 100[	0,412	0,160	0,010
sup, ou Å©gal Å 100	0,413	0,315	0,189
_cons	0,015	0,103	0,884
observations	1201		
Prob > chi2	0,000		
Pseudo R2	0,087		

Source : auteur à partir de Stata

Courbe Roc

Source : auteur à partir de Stata

Probit model for pol_pub

number of observations = 1201

area under ROC curve = 0.6928